

M
LIBRARY DEPT. OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

.61644038

LA FIRME PLURINATIONALE ET LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DU CANADA

par

Bernard Bonin - Prof. à l'École des H.E.C. de Montréal

43-209-704

On se préoccupe de la question de l'investissement étranger depuis très longtemps. Non seulement au Canada mais également un peu partout à travers le monde, on peut retrouver assez loin dans le passé, des études sur cette question. Mais le plus souvent ces études portent sur les placements de portefeuille et les problèmes qu'ils soulèvent (service de la dette, défaut de remboursement, fonctionnement des marchés financiers, etc.). Plus tard, lorsque les Américains ont remplacé les Britanniques comme principaux investisseurs dans le monde, l'investissement direct, qui comporte le transfert potentiel ou réel du contrôle de l'entreprise à l'étranger, a pris une importance de plus en plus grande relativement aux simples placements de portefeuille. Pourtant, on a mis beaucoup de temps à modifier la théorie pour tenir compte du phénomène nouveau et plus complexe qu'est l'investissement direct. Encore aujourd'hui, nombreux sont ceux qui analysent les deux types de mouvements de capitaux de la même façon. Leurs conclusions sont alors faciles à prévoir: si le mouvement de capital se fait d'un pays où les rendements sont bas vers un pays où les rendements sont élevés, on ne peut que se réjouir d'un tel mouvement qui accroît le bien-être mondial.

Plus récemment, on a pris conscience de la très grande place qu'occupe l'investissement direct dans le monde. Même si les deux questions ne sont pas, comme nous le verrons, en tous points semblables, l'apparition d'une abondante littérature sur la firme multinationale ou plurinationale en témoigne. C'est seulement alors que l'analyse du problème s'est assez